

DELIBERATION CA087-2024

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels qu'en vigueur ;
Vu la délibération CA 003-2024 du Conseil d'Administration en date du 22 février 2024 relative à l'élection de la Présidente de l'Université d'Angers ;
Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'administration le 31 octobre 2024 ;

Objet de la délibération : Création du DIU « Piloter un projet RMIE » - Faculté de Santé - vote

Le Conseil d'Administration, réuni en formation plénière le jeudi 07 novembre 2024, le quorum étant atteint, arrête :

La création du DIU « Piloter un projet RMIE » à la Faculté de Santé est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 votes POUR.

Fait à Angers, en format électronique

*Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services*

Didier BOUQUET

Signé le 19 novembre 2024

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès de la Présidente de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 20 novembre 2024

DIU PILOTER UN PROGRAMME DE READAPTATION MOTRICE INTENSIVE DE L'ENFANT*



- DIPLÔME D'UNIVERSITÉ *
- DIPLÔME INTER-UNIVERSITES *
- CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ *
- ATTESTATION D'UNIVERSITÉ *

- Création**
- Modification**

		Avis Favorable/Défavorable/Recommandation	
Avis du SMAF	Tableau de modélisation		En date du : 20 sept.2024
Avis du Conseil d'UFR	Maquette complète		En date du : 18 sept. 2024
Avis de la CFVU	Maquette complète		En date du : 30 sept. 2024
Avis du CA	Maquette complète		En date du :

Reçu aux services centraux le

Projet version du :

IDENTIFICATION

Coordonnées administratives

> **Organisme responsable de l'offre de formation ***

Raison sociale : Université d'Angers

Adresse : 40 rue de Rennes - BP 73 532 - 49100 ANGERS

Téléphone : 02 44 68 86 84

E-mail : giovanni.petit@univ-angers.fr

Numéro d'agrément : 52490195049

Numéro SIRET : 19490970100303

> **Organisme responsable des inscriptions de la formation ***

Raison sociale : Unité de formation continue Faculté de Santé

Adresse : *28 rue Roger Amsler 49045 Angers cedex 01*

Téléphone : 02.41.73.59.47

E-mail : fcsante@univ-angers.fr

Numéro d'agrément : 52490195049

Numéro SIRET : 19490970100303

> **Composante responsable de l'offre de formation ***

Raison sociale : Unité de formation continue Faculté de Santé

Adresse : *28 rue Roger Amsler 49045 Angers cedex 01*

Téléphone : 02.41.73.59.47

E-mail : fcsante@univ-angers.fr

Numéro d'agrément : 52490195049

Numéro SIRET : 19490970100303

> **Composante(s) associée(s) ***

Raison sociale :

Adresse :

Téléphone :

E-mail : @univ-angers.fr

Numéro d'agrément :

Numéro SIRET : <https://www.societe.com/etablisements/universite-d-angers-194909701.html>

> **Autre(s) université(s) concernée(s) (demande de co-habilitation)**

Université Claude Bernard Lyon 1

Université Bretagne Occidental BREST

Partenariat et co-organisation

Partenaires (un protocole ou une convention vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs, sur la base du règlement de la validation de la certification) :	<p>Nom du (des) partenaire(s) : <i>Université de Lyon et Université de Brest</i></p> <p>Habilité(s) par l'Université d'Angers pour :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> former</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> organiser l'évaluation</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> former et organiser l'évaluation</p>
Co-certificateurs (un protocole ou une convention vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs, sur la base du règlement de la validation de la certification) :	<p>Nom du (des) co-certificateurs(s) :</p> <p>Habilité(s) par l'Université d'Angers pour :</p> <p><input type="checkbox"/> former</p> <p><input type="checkbox"/> organiser l'évaluation et certifier</p> <p><input type="checkbox"/> former, organiser l'évaluation et certifier</p>
Soutiens (une lettre vient confirmer l'intérêt porté à la formation, éventuellement la volonté d'accueillir des stagiaires, de favoriser l'inscription et/ou l'insertion professionnelle de publics parmi ceux attendus...) :	<i>A joindre en annexe</i>
Institutions les plus concernées sur le territoire par la formation :	

> **Mode d'organisation adopté pour les DIU (Diplôme Inter-Universités) :**

un groupe dans chaque site universitaire	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement avec chacun son site d'inscription respectif	X
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un site d'inscription	

> **Enseignant(s) responsable(s) (pour chaque université pour les DIU) : ***

NOM	Prénom	Titre et fonction	Coordonnées
Vuillerot	Carole	PU-Ph Lyon MPR Pédiatrique	Hospices Civils de Lyon 3 quai des célestins

			69002 Lyon carole.vuillerot@chu-lyon.fr
Jacquemot	Denis	Ergothérapeute DE Doctorant Lyon Enseignant Vacataire ISTR Lyon 1 Coordonnateur pédagogique site Lyon	L'ESCALE, Service central de rééducation pédiatrique Aile A1, Hôpital Femme Mère Enfant - GHE 69677 Bron cedex denis.jacquemot@chu-lyon.fr
Lionnard-Rety	Sabine	Directrice du Département d'Ergothérapie Institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation - UCBLyon1	Institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation Département Ergothérapie 8 avenue Rockefeller 69373 LYON cedex 08 sabine.lionnard-rety@univ-lyon1.fr
Brochard	Sylvain	PU-Ph CHU Brest MPR Pédiatrique	CHU Brest Avenue Foch 29200 BREST GIS BeACHILD INSERM UMR1101 LaTIM UFR Santé UBO sylvain.brochard@chu-brest.fr
Bailly	Rodolphe	MKDE PhD Intervenant extérieur Coordonnateur pédagogique site Brest	Fondation ILDYS Rue Alain Colas 29200 BREST GIS BeACHILD INSERM UMR1101 LaTIM rodolphe.bailly@ildys.org
Dinomais	Mickael	PU-Ph CHU Angers Neuropédiatre MPR Pédiatrique	CHU Angers 4 rue Larrey 49100 Angers mickael.dinomais@gmail.com
Démas	Josselin	MKDE PhD Maitre de conférences en réadaptation Université d'Angers Coordonnateur pédagogique site Angers	Faculté de santé, université d'Angers. Rue de Haute de Reculée, 49000 Angers. LARIS - UR7315, Université d'Angers josselin.demas@univ-angers.fr

Contacts administratifs *

Université	Ingénieur Projets FP (Nom, mail, tél)	Gestionnaire FP (Nom, mail, tél)
BREST	Nathalie SARADIN Faculté de Médecine et des Sciences de la Santé 22, avenue Camille Desmoulins 29 238 Brest CEDEX 03 Tél. 02 98 01 73 26 / 06 17 01 86 13	

LYON 1	Gestionnaire de formation continue diplomes.focal@univ-lyon1.fr Tél. : 04 78 77 72 59 Fax : 04 78 77 28 10
--------	--

Date d'ouverture

Année universitaire : 2024/2025

Début des cours :

Lyon du 21 au 24 janvier 2025

Brest du 04 au 07 mars 2025

Angers Octobre / Novembre 2025 Orléans

Lieu(x) des enseignements

Lyon, Brest et Angers

Nomenclatures de la formation*

Code NAF :8542Z

Code NSF : 331

Formacode : **43496**

CONTEXTE / OPPORTUNITE / ORIGINALITE

Le DIU **Piloter un programme de réadaptation intensive motrice de l'enfant** (PPRIME) poursuit les objectifs principaux partagés avec le DIU déjà existant

Réadaptation intensive motrice de l'enfant :

- Favoriser le déploiement national de programmes de thérapies motrices intensives ciblant l'activité chez l'enfant en suivant un cahier des charges fondé sur les preuves scientifiques disponibles
- Permettre le développement d'une culture et de pratiques autour des thérapies basées sur les principes d'apprentissage moteur et ciblant les limitations d'activité et les restrictions de participation chez l'enfant.

De plus, le DIU PPRIME poursuit l'objectif spécifique de :

- Développer une communauté de thérapeutes disposant d'une expertise clinique et de compétences transversales en encadrement et gestion de projet pour coordonner la mise en place et l'animation de projets de réadaptation intensive motrice dans les différents secteurs de soin en réadaptation.

Ces 3 objectifs principaux sont fixés dans le but de permettre aux participants de consolider leur développement de compétences sur les thérapies basées sur l'apprentissage moteur ciblant l'activité motrice (Goal Directed Therapy) et sur la gestion d'équipe pour leur permettre d'intervenir dans des missions :

- De coordination de séjours de thérapie intensive motrice centrée sur les objectifs au sein des équipes/services de soins en Rééducation/Réadaptation, pour soutenir le déploiement des parcours de soin intégrant les thérapies basées sur l'apprentissage moteur et ciblant l'activité motrice au sein des établissements
- De référent sur les approches thérapeutiques pour l'enfant par apprentissage moteur intensif centré sur des objectifs ciblant l'activité motrice (Team&Co) au sein des établissements
- De porteur de projets visant l'amélioration continue des pratiques professionnelles et de leur organisation (qualité, pertinence, sécurité, etc.) dans l'écosystème de la santé (établissements de santé, communautés de pratiques professionnels, etc.)
- D'enseignement des thérapies basées sur l'apprentissage moteur intensif centré sur des objectifs ciblant l'activité motrice (programmes de formation au sein des instituts de formation aux sciences paramédicales, d'universités, d'établissements de santé, etc.)
- De recherche sur les thérapies ciblant l'activité motrice (au sein de réseaux de recherche en santé, de projets spécifiques de recherche, de développement d'innovations, etc.)

Ce DIU PPRIME qui débutera en Janvier 2025 sera accessible aux apprenants ayant validé le DIU « Réadaptation motrice intensive de l'enfant ».

Le DIU sera également accessible aux professionnels de santé en réadaptation pouvant démontrer un haut niveau de connaissances sur les thérapies intensives, acquis par exemple lors d'un cursus de formation continue spécifique à la thématique des thérapies basées sur l'apprentissage moteur intensif centré sur des objectifs ciblant l'activité motrice. En plus d'une étude approfondie du curriculum vitae des postulants, un dossier décrivant le projet de mise en place de ce type de thérapie sera évalué pour chaque candidat à l'écrit et à l'oral.

Analyse des besoins

Les stages contenant des interventions de rééducation-réadaptation basés sur les Thérapies pour l'enfant par Apprentissage Moteur centrées sur les objectifs co-déterminés et ciblant l'activité motrice (Team&Co) sont recommandés et classés comme prioritaires pour la prise en soins des individus avec paralysie cérébrale (PC) par l'HAS (https://www.has-sante.fr/jcms/p_3166294/fr/reeducation-et-readaptation-de-la-fonction-motrice-de-l-appareil-locomoteur-des-personnes-diagnostiquees-de-paralysie-cerebrale).

Actuellement, aucune formation universitaire française ne permet aux thérapeutes de se former à un niveau d'expertise suffisant pour avoir un rôle dans le développement et l'animation de projet de déploiement de rééducations Team&Co fondées sur les preuves. Le déploiement de ces thérapies reste donc fortement limité en France, avec trois établissements principaux (CHU de Lyon, Brest et Angers) proposant ces programmes, dans le cadre d'une expérimentation Art 51 Team&Co et dans le cadre de la recherche. L'absence de développement de cette offre de soins spécifique en France a pour conséquence des fuites vers les pays limitrophes entraînant un éloignement avec les équipes de suivi habituel et une perte de chance pour les enfants qui ne peuvent bénéficier de ces thérapies efficaces.

L'application de ces thérapies motrices intensives nécessite des connaissances théoriques et des compétences pratiques spécifiques. A ce jour et dans un contexte de forte demande, le DIU « Réadaptation motrice intensive de l'enfant » propose un enseignement ayant pour objectif de former les thérapeutes aux processus et moyens d'intervention spécifiques aux thérapies Team&Co. Pour porter le déploiement de ces thérapies dans de nouveaux établissements, une expertise clinique, scientifique et managériale est nécessaire pour coordonner leur mise en œuvre. Il est donc nécessaire de développer une formation qualifiante française de type Diplôme Inter-Universitaire entre les 3 universités expertes (Brest, Angers et Lyon) qui s'appuient sur les compétences cliniques et de recherche

développées par leurs équipes. Cette formation doit participer en parallèle au développement et au déploiement de cette offre de soins, afin que ces pratiques soient fondées sur des savoirs et savoir-faire validés.

Objectifs pédagogiques de la formation

- Comprendre et intégrer les concepts théoriques soutenant la gestion de projet
- Connaître et appliquer les notions de base du management d'équipe
- Comprendre et analyser la conception d'un programme d'entraînement centré sur l'objectif
- Connaître et comprendre la hiérarchie des preuves dans le domaine de la santé
- Comprendre le partenariat en santé
- Comprendre et analyser l'apport des nouvelles technologies en réadaptation
- Concevoir un programme de thérapie intensive motrice centrée sur l'objectif
- Comprendre et analyser les parcours de soin des enfants avec paralysie cérébrale

ELEMENTS DE SUIVI SI RENOUVELLEMENT/MODIFICATION

Statistiques

	2021/2022		2022/2023		2023/2024	
	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés
Formation Professionnelle					31	En cours
Formation Initiale						

Création du diplôme et modifications

	CREATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION
Date de passage au conseil d'UFR	18 sept 2024		
Date de passage en CFVU			
Date de passage au CA			
Date d'ouverture	21/01/2025		

MODALITES D'ACCES AU DIPLOME

Voies d'accès au diplôme*

- Formation Initiale
- Formation Professionnelle
- Par l'expérience professionnelle (*dispense totale de l'ensemble des cours mais pas des épreuves d'évaluation*)
- Par la VAE (*uniquement dans le cadre d'une certification visant un enregistrement au RNCP*)

Niveau d'entrée

Niveau 6

Type de public (statut : étudiant, salarié, demandeur d'emploi, profession libérale, ...)

Personnes en activité libérale, salariée, demandeur d'emploi, dans milieu associatif, dans un établissement public ou privé

CONDITIONS D'ADMISSION

Capacité d'accueil (effectif maximum) : 18 (3 facultés)

Seuil d'ouverture pédagogique (effectif minimum) : 15 (3 facultés)

Seuil d'ouverture financier (recettes minimum UA, hors droits d'inscription) :

Procédure de recrutement

Composition de la commission de recrutement :

Elle est composée de membres figurant dans ce tableau.

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Pr DINOMAIS Mickael	ANGERS	PUPH	mickael.dinomais@gmail.com
DEMAS Josselin	ANGERS	MCU	Josselin.demas@univ-angers.fr
Pr BROCHARD Sylvain	BREST	PUPH	Sylvain.brochard@chu-brest.fr
Pr VUILLEROT Carole	LYON 1	PU PH	carole.vuillerot@chu-lyon.fr

CV, lettre de motivation, dossier décrivant le projet de mise en place d'un programme d'entraînement moteur intensif, **soutenance orale de ce projet**

L'accord écrit du responsable d'enseignement est à fournir obligatoirement au dossier d'inscription.

Individualisation des parcours_:

Les dispenses de cours seront demandées par le candidat et validées lors de la commission de recrutement après étude de la candidature en lien avec le parcours et le projet professionnel du candidat.

- **Dispenses partielles de cours possible pour cette formation**

— OUI

— NON

Les dispenses de cours ne dispensent pas des évaluations prévues dans les MODALITES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES et DE VALIDATION.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET PROFESSIONNELS

Objectif(s) de la formation/certification *

- Comprendre et intégrer les concepts théoriques soutenant la gestion de projet
- Connaître et appliquer les notions de base du management d'équipe
- Comprendre et analyser la conception d'un programme d'entraînement centré sur l'objectif
- Connaître et comprendre la hiérarchie des preuves dans le domaine de la santé
- Comprendre le partenariat en santé
- Comprendre et analyser l'apport des nouvelles technologies en réadaptation
- Concevoir un programme de thérapie intensive motrice centrée sur l'objectif
- Comprendre et analyser les parcours de soin des enfants avec paralysie cérébrale

Désignation du métier et des fonctions visées, ou de l'activité professionnelle visée (pour une spécialisation à visée Répertoire spécifique)

Description des activités professionnelles et des compétences à mobiliser pour les réaliser

Responsabilité et autonomie caractérisant les postes ciblés

Type d'emplois accessibles avec la certification (en sortie), secteurs d'activité, taille des structures employeuses :

Métiers/Profils concernés par la formation (en entrée) : *

- Les professionnels de santé ayant une expérience et/ou une responsabilité dans le domaine de la rééducation / réadaptation motrice d'enfants en situation de handicap (Médecin, Kinésithérapeute, Ergothérapeute, psychomotricien, APA...)
- Professionnels de santé en Réadaptation :
 - ayant validé le DIU Réadaptation Motrice Intensive chez l'enfant ou un niveau de formation continue équivalent
 - portant un projet de thérapie par apprentissage moteur intensif centré sur des objectifs soutenu par son établissement
- Prérequis conseillés :
- Formation aux outils d'évaluation standardisés et validés tels que l'AHA, BoHA, EMFG
- Connaissance du développement cognitivo-moteur typique de l'enfant

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée totale de la formation : 172,50 heures*

Enseignements théoriques et pratiques en présentiel : 25 h + 23,50 TP

Enseignements à distance (synchrone et/ou asynchrone) : 13 h

Tutorat : 11 h 00

Mise en œuvre en situation professionnelle (stage) : 100 h

Examens/soutenance : 30 min

Autres (parcours recherche, simulation...) :

Estimation du temps personnel (hors durée totale formation) :

Calendrier de la formation *

(début, fin, regroupements, nombre de sessions,...):

Du 21 janvier 2025 à novembre 2025*

Date prévisionnelle* x OUI

NON

Calendrier Universitaire :

Annuel : sur 1 année universitaire

X Pluriannuel : sur 2 années universitaires

Autre : précisez

PROGRAMME DETAILLE *

Mardi 23/01	Objectifs pédagogiques (indicateurs observables : identifier, définir, lister...)	Moyens pédagogiques
Accueil	<ul style="list-style-type: none"> - <i>présentation de l'année</i> <ul style="list-style-type: none"> > <i>objectifs pédagogiques</i> > <i>Programme</i> > <i>MCC</i> - <i>Description du projet Attendu</i> <ul style="list-style-type: none"> > <i>format et contenu du dossier</i> 	<i>Présentation à la promotion complète</i>
Gestion de projet	- <i>temps de régulation e-learning</i>	CM
	- <i>Application de la méthode de gestion de projet</i>	CM
Apprentissage Moteur Perfectionnement du raisonnement clinique	- <i>Comprendre et appliquer les concepts d'objectifs et d'apprentissage moteur chez l'enfant avec paralysie cérébrale</i>	TP
Mercredi 24/01	Objectifs pédagogiques (indicateurs observables : identifier, définir, lister...)	Moyens pédagogiques
Système de santé: organisation et financement du secteur de la Réadaptation	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Connaître l'organisation des différents secteurs d'activité en réadaptation</i> - <i>Repérer les particularités de fonctionnement des différents secteurs d'activité en réadaptation (sanitaire, médico-social, libéral)</i> - <i>Identifier les modalités de financement des soins et les différentes filiales</i> 	CM
La recherche en réadaptation: savoir exploiter ses résultats	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Connaître les principes fondamentaux de la recherche clinique en réadaptation:</i> <ul style="list-style-type: none"> * <i>niveaux de preuves</i> * <i>les types d'études</i> * <i>les principales méthodologies de recherche</i> 	CM
Apprentissage Moteur Perfectionnement du raisonnement clinique	- <i>Créer et planifier un programme d'apprentissage moteur à partir d'un objectif chez l'enfant avec paralysie cérébrale</i>	TP

Jeudi 25/01	Objectifs pédagogiques (indicateurs observables : identifier, définir, lister...)	Moyens pédagogiques
Management	<ul style="list-style-type: none"> - management de proximité <ul style="list-style-type: none"> * gestion de conflit - management de petite équipe / cadre intéremédiaire (- Lean management ?) - volet RH/ management dans la mise en œuvre du projet - justifier l'intervention de l'après-midi 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les stratégies de gestion d'un groupe: <ul style="list-style-type: none"> * d'enfants * de thérapeute - reconnaître les situations sensibles - intégrer l'approche de résolution de problèmes 	
Management et gestion d'équipe	<ul style="list-style-type: none"> - comprendre les types de personnalités/profils pour mieux manager - identifier les interactions et les relations entre les membres d'un groupe - gérer les personnalité pour obtenir leur adhésion/participation/implication 	CM
Vendredi 26/01	Objectifs pédagogiques (indicateurs observables : identifier, définir, lister...)	Moyens pédagogiques
Tutorat Gestion de projet	<ul style="list-style-type: none"> - accompagner les participants dans l'élaboration et la mise en place de leur projet de séjour de rééducation 	TP
Synthèse de la semaine		TP

Mardi 04/03/25	Objectifs pédagogiques (indicateurs observables : identifier, définir, lister...)	Moyens pédagogiques
<i>Accueil et feedback sur la 1ere semaine</i>		

Psychologie/disponibilité de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - comprendre les comportements de l'enfants face aux situations exigeantes - connaître des stratégies pour favorisant l'implication/adhésion de l'enfant dans l'activité - compétence attentionnelle de l'enfant / engagement de l'enfant 	CM
Régulation sur le e-learning	- Discuter et préciser les travaux réalisées en distanciel	
Tutorat de projet	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre avec le tuteur - partage des projets individuels par groupe de 5 	TP - Groupe de discussion
Mercredi 05/03/25	Objectifs pédagogiques (indicateurs observables : identifier, définir, lister...)	Moyens pédagogiques
Apprentissage Moteur Perfectionnement du raisonnement clinique	- Analyser et adapter un programme d'apprentissage moteur pour un objectif chez l'enfant avec paralysie cérébrale	TP
Partenariat en santé	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les principes fondateurs du partenariat en santé - identifier des exemples cliniques en réadaptation - Comprendre la place de la relation partenariale dans les sejours intensifs - écouter le témoignage d'une famille/patient partenaire sur l'analyse de leur posture de partenaire 	TD
	Exemples cliniques	TD
Jeudi 06/03/25	Objectifs pédagogiques (indicateurs observables : identifier, définir, lister...)	Moyens pédagogiques
Apprentissage Moteur Perfectionnement du raisonnement clinique	<i>Développer un programme complet d'apprentissage moteur pour cinq objectifs chez l'enfant avec paralysie cérébrale</i>	TP
Solutions numériques et digitales en soutien à la thérapie	- identifier les solutions digitales existantes pouvant soutenir les thérapies par apprentissage moteur	CM

	- expérimenter et tester quelques solutions numériques	TP
Vendredi 07/03/25	Objectifs pédagogiques (indicateurs observables : identifier, définir, lister...)	Moyens pédagogiques
Parcours de soin	- comprendre la notion de parcours de soins - identifier sa mise en œuvre dans différents exemples en réadaptation - repérer les différents acteurs d'un parcours - comprendre leurs modalités d'interaction et de collaboration	CM
Communication avec les partenaires du parcours	- comprendre les enjeux des outils numériques dans les parcours de thérapies intensives - identifier les outils utiles pour favoriser la coordination des soins - prendre connaissance d'exemple d'outils numériques régionaux	CM
Synthèse de la semaine		TD
Avant 1e semaine	Objectifs pédagogiques (indicateurs observables : identifier, définir, lister...)	Moyens pédagogique
<i>Rentrée à distance avec présentation des attendus</i>	- <i>présentation de l'année</i> > <i>objectifs pédagogiques</i> > <i>Programme</i> > <i>MCC</i> - <i>Description du projet Attendu</i> > <i>format et contenu du dossier</i>	<i>Présentation à la promotion complète</i>
Mercredi 24/01	Objectifs pédagogiques (indicateurs observables : identifier, définir, lister...)	Moyens pédagogiques
Gestion de projet	- Comprendre la méthodologie de gestion de projet - intégrer les principes de la méthodologie	CM
Jeudi 25/01	Objectifs pédagogiques (indicateurs observables : identifier, définir, lister...)	Moyens pédagogiques
La lecture critique d'article	- Base théorique et processus/modèle d'analyse - TP pratique	CM

Utilisation des différentes bases de données scientifiques	- Savoir réaliser une revue de littérature sur une thématique ciblée - savoir traiter et organiser les résultats	TD
--	---	----

MODELISATION APOGEE

Libellé	Code	Nature	FCA	CM	TD	Vol/Etud	PCE	Session 1		Remarques
								Nature	Coef.	
						172,5				
Enseignements théoriques et pratiques en présentiel				25	24	48,5				
Enseignements à distance (synchrone et/ou asynchrone)						13				
Tutorat						11				
Mise en œuvre en situation professionnelle (stage)						100				
Examen										
Contrôle continu								CC	1	
Validation d'un stage pédagogique								Stage	1	
Rédaction d'un mémoire								Mémoire	1	
Soutenance du mémoire								Oral	1	
Validation : - L'assiduité est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens. - Obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 à la moyenne des 4 notes (Moyenne entre les notes des Contrôle continu + écrit mémoire + soutenance + stage) - Obtenir une note supérieure ou égale à 8/20 à chaque modalité de contrôle de connaissance (note éliminatoire)										

- L'assiduité est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens.
- Modalités d'examen :

Contrôle continu (moyenne des 3 notes sur 20) : une note / 20

- Réalisation de l'ensemble des e-learning
- Entre Semaine 1 et 2 : dossier analyse critique d'article
- Après semaine 2 et à la suite de la réalisation du programme d'entraînement moteur intensif sur site : Présentation commentée d'une prise en charge complète issue de leur programme de thérapie

Évaluation terminale :

- **Validation d'un stage pédagogique** dans les missions de coordinateur/référent thérapie dans une équipe Team&Co : **note / 20**
- **Rédaction d'un mémoire** de 10 pages : Rapport d'analyse de pratique sur la mise en œuvre de leur projet de programme d'entraînement moteur intensif pour l'enfant dans le contexte de la structure de réadaptation de l'apprenant : **une note / 20**

- **Soutenance du mémoire** 30 min (10 min présentation + 20 min discussion) **une note / 20**

ÉQUIPE PEDAGOGIQUE PREVISIONNELLE

Noms et coordonnées des enseignants ou intervenants extérieurs participant à la formation			
Nom, statut et discipline ou domaine d'intervention			Coordonnées (adresse, téléphone, e-mail, Université et composante de rattachement)
Bailly	Rodolphe	MKDE PhD Intervenant extérieur Coordonnateur pédagogique site Brest	Fondation ILDYS Rue Alain Colas 29200 BREST GIS BeACHILD INSERM UMR1101 LaTIM rodolphe.bailly@ildys.org
Bouvier	Sandra	MKDE Doctorante CHU Brest	CHU Brest Avenue Foch 29200 BREST GIS BeACHILD INSERM UMR1101 LaTIM sandra.bouvier@chu-brest.fr
Brochard	Sylvain	PU-Ph CHU Brest MPR Pédiatrique	CHU Brest Avenue Foch 29200 BREST GIS BeACHILD INSERM UMR1101 LaTIM UFR Santé UBO sylvain.brochard@chu-brest.fr
Chatelin	Alain	Intervenant extérieur	Fondation Paralysie Cérébrale ac@cerebrale.org
Démas	Josselin	MKDE PhD Maitre de conférences en réadaptation Université d'Angers Coordonnateur pédagogique site Angers	Faculté de santé, université d'Angers. Rue de Haute de Reculée, 49000 Angers. LARIS - UR7315, Université d'Angers josselin.demas@univ-angers.fr
Dinomais	Mickael	PU-Ph CHU Angers Neuropédiatre	CHU Angers 4 rue Larrey

		MPR Pédiatrique	49100 Angers mickael.dinomais@gmail.com
Fily	Emmanuelle	Coordinatrice Réseau FRISBEE Intervenant Extérieur	FRISBEE - Fondation ILDYS Rue Alain Colas 29200 BREST emmanuelle.fily@ildys.org
Dubois	Amandine	Psychologue du développement MCU	EA 1285 ; LP3C Université Rennes 2 Place du recteur Henri Le Moal CS 24307 - 35043 Rennes cedex amandine.dubois@univ-brest.fr
Danielle	Levac	Professeure Agrégée	Université de Montréal danielle.levac@umontreal.ca
Kersalé	Marietta	Ergothérapeute DE Doctorante	LATIM UMR 1101 22 Avenue Camille Desmoulins Bâtiment IBRBS, étage 1 29238 Brest marietta.kersale@gmail.com
Jacquemot	Denis	Ergothérapeute DE Doctorant Lyon Intervenant Extérieur Coordonnateur pédagogique site Lyon	L'ESCALE, Service central de rééducation pédiatrique Aile A1, Hôpital Femme Mère Enfant - GHE 69677 Bron cedex denis.jacquemot@chu-lyon.fr
Vuillerot	Carole	PU-Ph Lyon MPR Pédiatrique	Hospices Civils de Lyon 3 quai des célestins 69002 Lyon carole.vuillerot@chu-lyon.fr
Berruyer	Anne	MK D.E Cadre de santé Intervenante Extérieure	Hospices Civils de Lyon 3 quai des célestins 69002 Lyon anne.berruyer@chu-lyon.fr
Crépin	Pauline	MK D.E Intervenante Extérieure	L'ESCALE, Service central de rééducation pédiatrique Aile A1, Hôpital Femme Mère Enfant - GHE 69677 Bron cedex pauline.crepin@chu-lyon.fr
Berte	Emmanuel	Formateur en optimisation	CUD (Conseil Usage et Développement)

		des performances de l'entreprise Intervenant Extérieur	63 rue Pierre Bonnaud 69003 Lyon France
--	--	--	--

SCENARIO PEDAGOGIQUE

Mode d'organisation de l'enseignement avec les autres universités (module tournant, même cours mais chacun dans son université):

3 semaines comprenant une semaine sur chaque site :

- Semaine 1 : Lyon 1
 - Semaine de cours en présentiel
 - Semaine 2 : UBO
 - Semaine de cours en présentiel
 - Semaine 3 : Université d'Angers
 - grand oral d'évaluation :
- Soutenance du mémoire en public, en présence de tous les étudiants du DIU. Cette modalité a pour objectif pédagogique de partager la mise en œuvre des différents projets de programme d'entraînement moteur intensif

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

- L'assiduité est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens.
- Modalités d'examen :

Contrôle continu (moyenne des 3 notes sur 20) : une **note / 20**

- Réalisation de l'ensemble des e-learning
- Entre Semaine 1 et 2 : dossier analyse critique d'article
- Après semaine 2 et à la suite de la réalisation du programme d'entraînement moteur intensif sur site : Présentation commentée d'une prise en charge complète issue de leur programme de thérapie

Évaluation terminale :

- **Validation d'un stage pédagogique** dans les missions de coordinateur/référent thérapie dans une équipe Team&Co : **note / 20**
- **Rédaction d'un mémoire** de 10 pages : Rapport d'analyse de pratique sur la mise en œuvre de leur projet de programme d'entraînement moteur intensif pour l'enfant dans le contexte de la structure de réadaptation de l'apprenant : **une note / 20**

- **Soutenance du mémoire** 30 min (10 min présentation + 20 min discussion) **une note / 20**

	<i>OUI</i>	<i>NON</i>	<i>Barème</i>
Examen écrit (contrôle continu)	✓		
Examen oral	✓		
Mémoire à rendre	✓		
Rapport de stage à rendre		✓	
Stage à valider	✓		

- Détail de l'épreuve écrite si nécessaire :
- Nombre de session d'examen : Une seule session d'examen : il n'est pas prévu de session de rattrapage

- Quelles sont les conditions d'obtention du diplôme :

- Présence obligatoire et attestée a tous les cours
- Obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 à la moyenne des 4 notes (Moyenne entre les notes des Contrôle continu + écrit mémoire + soutenance + stage)
- Obtenir une note supérieure ou égale à 8/20 à chaque modalité de contrôle de connaissance (note éliminatoire)

	<i>OUI</i>	<i>NON</i>
Moyenne générale	✓	
Moyenne à chacune des épreuves		✓
Admissibilité après l'écrit		✓
Stage à valider	✓	

- Des acquisitions partielles peuvent-elles être reportées sur la ou les années suivantes ? **Non**

Procédure d'habilitation des jurys

Cf. Règlement UA de la validation de la certification pour les Diplômes d'Université.

Composition du jury de soutenance :

Il est composé de membres figurant dans ce tableau.

Composition du jury de délibération délivrant la certification après un parcours de formation professionnelle

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Pr DINOMAIS Mickael	ANGERS	PUPH	mickael.dinomais@gmail.com
DEMAS Josselin	ANGERS	MCU	Josselin.demas@univ-angers.fr
Pr BROCHARD Sylvain	BREST	PUPH	Sylvain.brochard@chu-brest.fr
Pr VUILLEROT Carole	LYON 1	PU PH	carole.vuillerot@chu-lyon.fr

Composition du jury de délibération délivrant la certification par validation des acquis de l'expérience (uniquement pour les du au RNCP)

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Pr DINOMAIS Mickael	ANGERS	PUPH	mickael.dinomais@gmail.com
DEMAS Josselin	ANGERS	MCU	Josselin.demas@univ-angers.fr
Pr BROCHARD Sylvain	BREST	PUPH	Sylvain.brochard@chu-brest.fr
Pr VUILLEROT Carole	LYON 1	PU PH	carole.vuillerot@chu-lyon.fr

COORDINATION, SUIVI ET EVALUATION DU DISPOSITIF

Commission pédagogique

La commission pédagogique est présidée par le responsable de la formation, enseignant ou enseignant-chercheur de la composante de rattachement. Elle est composée à minima de ce responsable de formation.

Elle assure la coordination pédagogique, la planification des sessions et le suivi de la formation. Elle définit les conditions de recrutement et d'accès à la formation, organise le bon déroulement des enseignements et le suivi des stagiaires, en collaboration avec les services administratifs. Elle réalise un bilan de fin de formation et, en lien avec les préconisations du conseil de perfectionnement, apporte si nécessaire les modifications appropriées (*référentiels, contenu, pédagogie, durée, organisation, ...*). Elle valide les éléments et documents destinés à la communication externe et promeut la formation auprès des milieux professionnels.

Dans la version finale qui sera soumise aux instances, les noms des personnes seront retirés pour éviter de repasser en CFVU en cas de changement.

Elle est composée de membres figurant dans ce tableau.

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Pr DINOMAIS Mickael	ANGERS	PUPH	mickael.dinomais@gmail.com
DEMAS Josselin	ANGERS	MCU	Josselin.demas@univ-angers.fr
Pr BROCHARD Sylvain	BREST	PUPH	Sylvain.brochard@chu-brest.fr
Pr VUILLEROT Carole	LYON 1	PU PH	carole.vuillerot@chu-lyon.fr

Conseil de perfectionnement

Présentation, composition, attributions statutaires, ordre du jour et fréquence des consultations définies dans le Règlement UA de la validation de la certification pour les Diplômes d'Université joint.

Il est composée de membres figurant dans ce tableau.

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Pr DINOMAIS Mickael	ANGERS	PUPH	mickael.dinomais@gmail.com
DEMAS Josselin	ANGERS	MCU	Josselin.demas@univ-angers.fr
Pr BROCHARD Sylvain	BREST	PUPH	Sylvain.brochard@chu-brest.fr
Pr VUILLEROT Carole	LYON 1	PU PH	carole.vuillerot@chu-lyon.fr

VALIDATION DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (DPC)

DU Complet Oui Non

Chaque UE/module correspond a un programme DPC : Oui Non

ENREGISTREMENT AUX REPERTOIRES NATIONAUX

RNCP : Oui Non En cours En projet

Répertoire Spécifique : Oui Non En cours En projet

TARIFS

Tarifs de la formation (Hors Droits universitaires) *

	Financement entreprise et/ou personnel et/ou via le CPF *	Etudiant	Tarif négocié dans le cadre spécifique d'un partenariat
DU complet	2100	X	X
Bloc de compétences			
Module(s)			
Certification, dans le cas spécifique d'un accès par l'expérience avec dispense totale des cours (hors VAE)			

Dans le cadre d'un partenariat faisant l'objet d'une convention cadre, se reporter au prix négocié avec le Partenaire, correspondant à la prestation assurée par l'Université et facturée au Partenaire.

Les m Montants forfaitaires exonérés de TVA.

BUDGET PREVISIONNEL

Résultat avec tarification proposée

SYNTHESE BUDGET PREVISIONNEL

Date de version du budget:				26/08/2024
Nom de la formation:				0
Nom du module:				0
Nb de stagiaire prévisionnel				5
nb dh de formation / stagiaire				72,5
Recettes prévisionnelles				
	TYPE DE FINANCEMENT STAGIAIRE	Nb stagiaires, de groupes ou de modules PREVISIONNEL	Tarif / stagiaire, groupe ou module	Recettes prévisionnelles
	financés	7	1925	13 475
	groupe entreprise	0	0	0
	demandeurs d'emploi	0	0	0
	individuels	0	0	0
	autre	0	0	0
	module	0	0	0
	étudiants	0	0	0
	recettes liées à une facturation au partenaire (hors droit ministériels)	0	0	0
	Droits ministériels (DM)	7	170	1 190
	Total prévisionnel	7	0	14 665
Charges prévisionnelles composantes				
	TYPE DE CHARGE	Montant (€)		
	charges responsabilité pédagogique	0		
	charges enseignants UA (hors respons. Pédag et Ingénierie)	1 115		
	charges vacataires	0		
	charges BIATSS (admin)	3 322		
	charges directes (frais mission et formation) hors facturation partenaire	2 750		
	charges liées à une facture du partenaire (interventions, frais...)	0		
	charges indirectes	2 243		
	total charges	9 876		
RESULTATS				
	Marge sur coûts directs COMPOSANTE avant subvention	8 923,2		
	Résultat d'activité UA	4 789,3		
	tarif moyen appliqué / stagiaire (incluant DM)	2 933,0		
	Tarif minimal / stagiaire pour équilibre résultat d'activité UA	2 246,3		
	Tarif horaire brut appliqué / stagiaire	40,5		

MARKETING/COMMUNICATION/ COMMERCIALISATION

Une réunion sur la communication avec le service marketing du SCAFOP sera calée une fois le projet validé par les instances universitaires.

Une plaquette commerciale sera conçue et communiquée par voie d'emailing.

Un encart permettra la communication sur les réseaux sociaux.

La formation sera également présente sur le site de l'Université.